

Vendredi 19 octobre 2018, 9h

**Deuxième partie :
l'émergence des procédures et des institutions**

9h15

Les premières procédures

Présidence : P. Barban, Professeur de Droit privé, Université Le Havre Normandie

- Les 10 ans du « paquet législatif marchandises », S. Leclerc, Maître de conférences HDR, Université Caen Normandie
- La fertilisation procédurale croisée du droit de la concurrence et du droit du marché intérieur, G. Godiveau, Maître de conférences, Université Caen Normandie

Débats et pause

10h30

- Les aides d'Etat, un modèle de procéduralisation ?, F. Tesson, Maître de conférences HDR, Université d'Angers
- Le réseau des Centres européens des Consommateurs, C. Pellegrini, Post-Docotrante, Université du Luxembourg

La systématisation des procédures

Présidence : B. Bourdelois, Professeure de Droit privé, Université Le Havre Normandie

- La procéduralisation et l'autonomie institutionnelle et procédurale, L. Potvin-Sollis, Professeure de Droit public, Université de Caen

12h – 13h45 : Pause déjeuner

L'élaboration du droit du marché intérieur

- Le « cycle de gouvernance » du marché unique, F. Martucci, Professeur de Droit public, Université Paris II
- La procéduralisation de l'action normative des agences de l'Union, Ch. Vlachou, Maître de conférences en Droit public, Université d'Orléans

Débats et pause

L'application du droit du marché intérieur

15h30

- SOLVIT, A. Chappuis Doppler, Secrétariat Général des Affaires européennes
- La procéduralisation du droit européen des services publics : entre contrainte juridique et incitation économique, F. Jury, Docteur en Droit de l'Union européenne, Université Jean Moulin Lyon 3

16h45 : Clôture des travaux

UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE // DIRECTION DE LA COMMUNICATION // OCT 2018 //



**UNIVERSITÉ
LE HAVRE
NORMANDIE**



**LA
« PROCÉDURALISATION »
DU DROIT
DU MARCHÉ
INTÉRIEUR**

**18 & 19
octobre
Amphi 7
14h**



La « procéduralisation » du droit du marché intérieur

Colloque organisé les 18 et 19 octobre 2018 à l'Université Le Havre Normandie

Le marché intérieur n'est toujours pas achevé. Pourtant, depuis les années quatre-vingt, on ne compte plus les communications et livres de différentes couleurs de la Commission promettant son achèvement. En réalité, le marché intérieur souffre d'une « malformation congénitale » : le caractère incomplet de l'ordre juridique de l'Union. Malgré toutes les tentatives de la Cour de justice et du législateur, les entraves ressurgissent en permanence au stade de la mise en œuvre nationale du droit de l'Union. La persistance de nombreuses entraves substantielles, mais surtout administratives, pousse la Commission et le législateur de l'Union à doubler l'activité normative classique d'harmonisation d'un volet procédural.

Le colloque se propose d'étudier le mouvement de procéduralisation, dans son aspect administratif. Il s'agit alors d'encadrer l'action normative et administrative des Etats membres. Ce mouvement passe par la création de procédures harmonisées, au niveau national comme au niveau européen. Il se prolonge par la création d'organes nationaux dédiés à l'exécution du droit du marché intérieur, les guichets uniques par exemple. Il passe aussi par la coordination de l'exécution normative et administrative et par la mise en réseau des administrations nationales. En réduisant les obstacles non-législatifs aux échanges par la « procéduralisation », l'Union tente une nouvelle fois d'achever le marché intérieur.

Le colloque se propose d'étudier ce processus, à la fois ses origines et ses manifestations. Il s'agit alors de montrer les ressorts de ce mouvement de « procéduralisation », mais aussi d'en questionner l'efficacité et les conséquences.

Jeudi 18 octobre 2018, 14h

Ouverture

P. Reghem, Président de l'Université Le Havre Normandie

M. Chevé, Professeure d'Economie, Doyen de la Faculté des Affaires Internationales

M. Bruno, Maître de conférences HDR en Droit Public, Université Le Havre Normandie, Directeur du LexFEIM

Partie introductive : Le cadre théorique :

Présidence : Michel Bruno, Maître de conférences HDR en Droit Public, Université Le Havre Normandie, Directeur du LexFEIM

14h30

- Le mouvement de « procéduralisation », S. Adalid, Professeur de Droit public, Université Le Havre Normandie
- Typologie des différents types de « procéduralisation », F. Michéa, Maître de conférences en Droit public, Université de Rennes

Première partie : Les origines de la « procéduralisation » :

Présidence : L. Vanier, Professeur de Droit Public, Université Le Havre Normandie

15H15

Les causes

- Les apories de l'harmonisation positive, K. Abderemane, Maître de conférences en Droit public, Université de Tours

Débats et Pause

Les précurseurs

16h15

- Le droit international privé et le marché intérieur, C. Nourissat, Ancien Recteur, Professeur de Droit privé, Université Jean Moulin Lyon 3
- Le droit de la commande publique, S. de la Rosa, Professeur de Droit public, Université Paris-Est Créteil

Débats

17h30 : Suspension des travaux